



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

104 N° 4 1982

Le discernement au temps des jeunes communautés

Fabien BLANQUART

p. 577 - 584

<https://www.nrt.be/it/articoli/le-discernement-au-temps-des-jeunes-communautés-952>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le discernement au temps des jeunes communautés

La lecture du Livre des Actes des Apôtres nous met, plus que nous ne le croyons habituellement, en contact avec des sociétés et des communautés où s'exerce la fonction de discernement. Elle nous apprend que discerner est une tâche humaine, une œuvre de conversion, une capacité à reconnaître le don universel de l'Esprit. Cette reconnaissance passe nécessairement par la médiation du dialogue entre les hommes et les églises, la prière et la connaissance du dessein que Dieu a peu à peu mis en œuvre avec, pour partenaire, l'homme. Ainsi vont nous être révélés un monde et des églises où tout n'est pas déjà fait ou décidé à l'avance, où l'homme est invité à la découverte, où celui qui cherche peut trouver « les voies du Seigneur », où les croyants peuvent apprendre à « marcher humblement » à la suite du Christ et à se mettre à l'écoute tâtonnante de l'Esprit.

Le discernement est une tâche humaine qui appartient à toute société.

Les communautés chrétiennes primitives savent bien que l'acte de discerner est une fonction qui ne leur est pas propre. C'est une activité qui appartient à toute société et, dans la société, plus spécialement à ceux qui exercent le pouvoir judiciaire. C'est ce dont Luc témoigne dans le contexte du complot contre Paul à Jérusalem (23, 12-22) lors de la Pentecôte 58. L'auteur nous y dévoile que les conjurateurs pressent les grands prêtres et les anciens de prendre prétexte d'un « examen plus approfondi du dossier » (v. 15) pour obtenir du tribun que le prisonnier sorte de la forteresse dans laquelle il a été enfermé par mesure de sécurité. Les conjurateurs mettraient à profit cette sortie pour tuer l'accusé. Le prétexte invoqué ici, l'examen d'un dossier, relève bien de l'exercice d'une fonction judiciaire. L'on se sera d'ailleurs assuré de la couverture d'un tribunal, le Sanhédrin, haute cour juive de justice siégeant à Jérusalem.

Dans le contexte de la société romaine, Luc nous laisse entendre qu'on y exerce la même activité, même si elle se déploie grâce à des institutions différentes. Au chapitre 24, nous sommes à Césarée.

sur la côte méditerranéenne. Le prisonnier y a été envoyé par le tribun Lysias qui voulait faire échapper Paul au complot. Un nouveau tribunal s'est constitué. Le gouverneur Félix préside. Les conjurateurs et le parti de l'opposition sont représentés par le grand prêtre Ananias, des anciens et un avocat Tertullus. L'accusé est là et il semble bien qu'il soit son propre avocat de la défense. Ayant entendu les deux partis, Félix rend son verdict : « Dès que le tribun Lysias sera descendu, je ferai l'examen de votre affaire » (24, 22b). Le gouverneur romain exerce donc, en fonction de son pouvoir judiciaire, un discernement qui l'incite à temporiser pour obtenir un complément d'information.

Nous avons le même verbe qu'au chapitre 23 pour désigner le discernement dans ce procès. Mais nous avons aussi l'allusion à une connaissance plus approfondie comme dans le premier texte. Ceci montre que le discernement n'est pas avant tout une question de flair ou d'intuition, mais bien une question d'examen sérieux, précis d'une affaire. Puisque l'expression grecque est la même en 24, 22 qu'en 23, 15, je pense que la *TOB* aurait mieux fait de garder ici la première traduction. Il est souvent préférable de rendre les ressemblances d'un texte original chaque fois que cela est possible. On propose ainsi une lecture plus fidèle et qui manifeste mieux ce que l'auteur a voulu faire en se répétant lui-même.

Deux ans plus tard, en 60, nous sommes toujours à Césarée, mais le gouverneur Félix a laissé la place à son successeur Festus. Ce dernier rapporte au roi Agrippa la situation du prisonnier. Ce roi, de la descendance d'Hérode le Grand, est bien « au fait de toutes les coutumes des Juifs et de toutes leurs controverses » (26, 3). C'est pourquoi Festus tient à l'informer du procès de Paul. Il sera ainsi à même de dresser le cahier des charges contre ce prisonnier qu'il doit envoyer à Rome. Agrippa ne se contente pas d'écouter le récit de Festus, il demande à entendre Paul et l'invite à plaider sa cause. L'instruction n'aura pas d'issue, puisque le prisonnier a déjà fait appel « pour réserver son cas au discernement de l'empereur » (25, 21). Citoyen romain, Paul s'est tourné vers la plus haute instance de l'empire, il évite ainsi d'être jugé à Jérusalem et de se laisser prendre au piège de la diplomatie de Festus qui cherche à plaire aux Juifs (25, 9).

Dans ce procès, le discernement apparaît donc à l'opposé de tout exercice superficiel ou arbitraire du pouvoir. Il suppose, en plus du dialogue, qu'on prenne le temps de s'informer. Sans doute, cette qualité du pouvoir judiciaire tient au fait que le prisonnier a des titres. Elle n'en manifeste pas moins les rouages d'une société où le pouvoir des uns et des autres est tempéré par le respect

du droit romain, par le respect du droit local, par la compétence et la possibilité de recourir à une instance certainement centralisatrice mais plus libre, parce que plus à distance des controverses brûlantes. Le temps, l'information, la liberté, la compétence, la modération, le recul, autant d'éléments qui entrent dans le cadre de ce procès, comme points de repère pour un véritable discernement.

Le discernement est inscrit dans toute démarche de conversion.

Luc nous présente maintenant un grand bourgeois de cette société romaine qui se sent responsable du monde. Il s'agit du proconsul Sergius Paulus, gouverneur de l'île de Chypre (13, 1-12). L'auteur nous le décrit comme *sunetos*, que la TOB a traduit par « intelligent » et que la Bible de Jérusalem avait rendu, avec plus de pertinence, par « avisé ». Cependant, si l'on regarde l'ensemble des divers emplois, dans le Livre des Actes, des termes qui relèvent de la racine « suniëmi », il est préférable de donner à l'adjectif employé ici le sens de l'expression « homme de discernement ». On comprend alors mieux le récit. La froide religion impériale a sans doute laissé insatisfait cet homme ouvert à une quête de Dieu. Il a probablement trouvé un début de réponse grâce à un soi-disant prophète Bar-Jésus. Mais comme il « invite Barnabas et Saul et manifeste le désir d'entendre la parole », on peut estimer à bon droit qu'il est resté sur sa soif intérieure et que sa curiosité ne s'est pas épuisée. Il a alors à opérer un choix entre les manigances d'un magicien et « la rectitude des voies du Seigneur ». En Saul-Paul, il découvre, grâce à la prédication et à l'agir, le guide que n'avait pu être Bar-Jésus, qui tourne en rond à cause de son opposition à « la justice », et il devient croyant. Il a donc su discerner entre deux hommes le vrai du faux prophète, le héraut de la doctrine du Seigneur et celui qui, en raison de sa ruse, devient aveugle.

Dans ce contexte de conversion, le discernement paraît être le fait d'hommes de bonne volonté, ouverts à une quête de Dieu et cherchant à répondre à la prédication apostolique. Après la Pentecôte (Ac 2), Pierre s'adresse à la foule parce qu'elle est déconcertée par l'événement et s'interroge : « Qu'est-ce que cela veut dire ? » Cette demande entraîne deux réponses, celle du témoin ordinaire qui explique tout phénomène humain à partir de causes naturelles. Il juge avec sa raison et suivant l'apparence du réel. Et il y a la réponse du croyant, celle de l'homme qui lit le réel à la lumière de sa raison et de sa foi et le traverse pour reconnaître ce qui y est caché. Le premier type de réponse est balayé par Pierre, qui se situe au même niveau et dénonce l'argument de l'ivresse qui ne tient

pas, étant donné l'heure encore précoce. Il présente ensuite le Christ Jésus comme celui en qui l'événement peut prendre tout son sens. La mort et la résurrection du Christ Seigneur réalisent les promesses et en particulier celle qu'annonçait le prophète Joël : « l'effusion de l'Esprit Saint sur toute chair ». Nous assistons à un discernement du sens. Il révèle que chacun, le témoin ordinaire comme le croyant, lit un événement en fonction d'un postulat de départ conscient ou inconscient. Celui de Pierre est la foi qui permet une lecture chrétienne de la Pentecôte à la lumière de la double écriture, l'ancienne et la nouvelle inscrite dans le Kérygme.

Satisfaits par rapport à leur première demande et convaincus par la prédication, les auditeurs passent légitimement à une autre concernant l'agir, ils interrogent : « Que ferons-nous ? » A cette question qui manifeste l'accueil de la Parole, Pierre poursuit son Kérygme sur trois points fondamentaux de la conversion chrétienne, à savoir la repentance, le baptême, la réception de l'Esprit comme prolongement des promesses et de leur accomplissement. Cette démarche implique une certaine prise de distance par rapport à la mentalité et aux mœurs d'une « génération dévoyée ». Ce qui est demandé aux auditeurs, c'est un véritable renouveau de la vie pour que la conduite soit conforme à la foi baptismale. L'appel au discernement qu'ils ont fait entendre tant au niveau de la recherche d'un sens qu'à celui d'un agir va leur permettre d'entrer à leur tour dans une histoire du Salut accompli en Jésus-Christ et continué par la communauté rassemblée autour des Douze.

C'est de nouveau dans un contexte de conversion (Ac 22, 10) que nous voyons le mécanisme du double questionnement fonctionner pour la deuxième fois. Il a pour but ici de mener au discernement de la volonté du Seigneur. Paul est arrêté au temple à cause des Juifs d'Asie. Avant d'entrer dans la forteresse, il adresse à la foule un plaidoyer qui n'est autre que le second récit lucanien de sa vocation. Il rapporte son entretien avec le Seigneur et, à la demande de sens, d'identité, « Qui es-tu ? » suit la demande d'un agir, « Que dois-je faire ? » Paul est alors renvoyé à l'un des membres de la communauté de Damas, Ananias, de qui il reçoit ensuite le baptême. Ce discernement lié à un double questionnement a pour but de montrer que l'appel à la vocation chrétienne est une initiative de Dieu dans l'ordre du sens comme dans l'ordre de l'agir.

Dans le récit qui précède ces événements, il y a un autre « Que faire ? » (21, 22). C'est celui de la communauté judéo-chrétienne de Jérusalem qui accueille Paul lors de son retour de troisième mis-

sion. Elle craint en son sein la réaction « d'ardents partisans de la loi » qui connaissent Paul et sont au courant des bruits qui courent à son sujet concernant « la circoncision et les règles » ; son enseignement pousse tous les Juifs qui vivent parmi les païens à abandonner Moïse. Dans ce contexte si tendu, les responsables, les anciens et Jacques conseillent à Paul d'accomplir la purification avec quatre hommes tenus par vœu, de payer les dépenses et, en fin de compte, de laisser entendre « qu'il se conforme lui aussi aux observances de la loi ». Paul se soumet. Il est dans une communauté régie par les décisions de la lettre de l'assemblée de Jérusalem (21, 25). Il y a donc un discernement pour la communauté, discernement qui amène à prendre une décision de bon sens. Il y a un discernement pour Paul. L'accueil qu'il réserve à la proposition de la communauté manifeste sa soumission à un discernement ecclésial antécédent (15, 23-29) et son souci de l'unité des églises dans l'originalité de leurs contextes culturels. Il est ainsi amené à prendre une décision de foi.

Dans les démarches de conversion, le discernement suppose interpellation, dialogue, comme expression d'une quête intérieure. Il est toujours renvoyé à ces repères que sont la Parole de Dieu, l'agir des témoins et la communauté ecclésiale. Il implique nécessairement une connaissance de l'histoire du salut, de ses promesses et de son accomplissement. Il invite à ne pas faire d'erreur sur le point de départ ; pour le croyant, la foi est un postulat de base à la lumière duquel il lit toute la vie et toute sa vie.

Le discernement est une tâche centrale de l'Eglise aux heures décisives de ses choix et de ses évolutions.

Avec le chapitre 10, la conversion de Corneille et son entrée dans l'Eglise, on a le récit d'un événement considéré comme majeur par l'auteur du Livre. Il s'agit en effet de la reconnaissance des « païens » comme membres des églises. Elle se fait grâce à la mise en place de relations interpersonnelles que Dieu semble orienter de façon implacable. Par un jeu de récits de visions convergentes (10, 3-6 et 10, 10-16), Pierre et Corneille se trouvent suffisamment informés pour se prêter à une rencontre dont aucun n'a la clé. C'est l'échange qui va leur permettre de progresser dans les questions que pose cette situation particulièrement nouvelle. Pierre interroge : « Maintenant j'aimerais connaître pour quelle raison vous m'avez fait venir » (10, 29) et Corneille demande à son tour : « Maintenant nous voici tous devant toi pour écouter tout ce que

le Seigneur t'a chargé de nous dire » (10, 33). Dieu mène l'action qui rapproche les judéo-chrétiens et les « craignants-Dieu » et il la mène jusqu'à l'interrogation mutuelle de Pierre et de Corneille qui cherchent à comprendre les chemins qui les ont conduits l'un vers l'autre afin d'en vérifier l'authenticité.

Au cœur de ce discernement, la prière joue un rôle certain. C'est par elle que commence le récit (10, 9-16). C'est elle qui prépare Pierre à comprendre la conversion que Dieu va lui demander dans la rencontre avec Corneille. Mais la prière n'est pas la seule composante de cette histoire. L'Esprit Saint y a aussi une place très importante. C'est lui qui permet à Pierre d'accepter le contact avec les « païens » envoyés par le centurion Corneille : « Comme Pierre était toujours à réfléchir sur sa vision, l'Esprit lui dit : 'Voilà des hommes qui te cherchent. Va donc, descends et pars avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés' » (10, 20). Quand Pierre fait à Jérusalem le récit de son aventure, il n'oublie pas de mentionner cette invitation de l'Esprit à « accompagner sans scrupule » les messagers de Corneille (11, 12).

Mais le discernement n'est pas qu'affaire interpersonnelle, il suppose aussi l'assentiment collégial de ceux qui, dans l'Eglise, exercent un ministère de responsabilité au service de tous. Le discernement de Pierre, le compte rendu qu'il en fait, aboutissent, au chapitre 15, à l'assemblée de Jérusalem. On nous rapporte le résultat de discussions grâce auxquelles la communauté de Jérusalem, comme celle d'Antioche, reconnaissent que « Dieu qui connaît les cœurs a témoigné en faveur des « païens », en leur donnant l'Esprit Saint » (15, 8). C'est encore à ce discernement ecclésial sous l'action de l'Esprit Saint que fait référence la lettre apostolique (15, 28) ; « L'Esprit Saint et nous-même avons décidé de ne pas vous imposer d'autres charges que celles qui sont indispensables... ».

Il est à remarquer que, dans ce contexte, l'Ecriture est encore un des lieux du discernement. C'est en effet à elle que Jacques fait référence (15, 16) pour confirmer le discours de Pierre. Il utilise alors un texte d'Amos. Ce retour à l'Ancien Testament grec n'a pas pour but de livrer un témoignage concordant, mais de manifester que se réalise le dessein de Dieu. On retrouverait précédemment un autre exemple de ce genre à propos du discours dans la synagogue d'Antioche de Pisidie (3, 47). Le texte d'Ecriture invoqué est un extrait d'Isaïe (49, 6). Le croyant qui veut discerner est donc supposé connaître le dessein de Dieu par la médiation de la Parole. L'un des points essentiels de ce dessein est, dans le Livre des Actes, la dimension universelle du salut annoncé par les prophètes et réalisé en Jésus-Christ.

Quand l'Eglise réalise qu'elle est à une heure décisive de sa mission et de son identité, elle exerce à fond son ministère de discernement. Celui-ci s'enracine d'abord dans la prière commune, chemin vers un renouveau. C'est là que Dieu se révèle à l'homme sous un visage neuf et le prépare à des attitudes et des démarches qui jusqu'alors lui étaient impossibles. Cela suppose qu'un assouplissement intérieur soit accordé par l'Esprit Saint qui lève les raideurs pour que l'ouverture puisse être réalisée. Et cette ouverture intérieure, née de Dieu, ne va pas sans une ouverture « stratégique » née de la raison et de la foi. Elle se réalise au moyen du dialogue ecclésial où ce qui a été vécu personnellement, échangé en communauté, est finalement repris au plus haut niveau pour être confronté à l'ensemble du dessein de Dieu révélé en sa Parole. Dans les communautés du premier siècle, il y a l'habitude de rendre compte (Ac 14, 27) et de se rendre compte. L'assemblée de Jérusalem n'est autre que la mise en commun de ce que Pierre a rapporté à l'église de Jérusalem de sa rencontre avec Corneille, de ce que Paul traduit à l'église d'Antioche de son expérience ministérielle auprès des païens et des relations humaines nouvelles que les communautés de Judée et de Syrie vivent dans la difficulté. Tous sont d'accord sur l'importance du dialogue ecclésial, tous sont d'accord sur les critères de référence qu'un tel dialogue suppose.

Le discernement est une tâche de recherche qui se fait à tâtons.

Nous sommes proches de la Pentecôte 58 et Paul est sur le chemin de retour qui va le mener à Jérusalem. Il est en train de faire ses adieux aux anciens d'Ephèse. Il affirme : « Voici maintenant qu'enchaîné par l'Esprit je vais à Jérusalem, sans savoir ce qui m'advient, sinon que de ville en ville, l'Esprit Saint m'avertit que chaînes et tribulations m'attendent. » Tout laisse entendre qu'ici le discernement se fait à tâtons. Paul est dans l'incertitude de ce qui adviendra de lui ; il ignore que son arrestation rebondira en procès et en emprisonnement, en un appel à César qui le conduira jusqu'à Rome. Il voit seulement que les nuages s'amoncellent. Il connaît les réactions des Juifs de la diaspora et sait bien que certains d'entre eux seront à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte. Il pressent les difficultés en fonction de la vérité de l'évangile (Ga 2, 5 et 14). Il les pressent également en fonction de son tempérament (Ac 20, 24 ; Ph 1, 12 ; 3, 13-14). Ce n'est pas lui qui écrira, comme saint Athanase, un traité apologétique « sur la fuite ».

Par tout un ensemble de facteurs humains et d'événements, l'Esprit Saint fait donc signe à l'apôtre, mais la montée à Jérusalem se fait dans l'ambiguïté et l'incertitude. Ils ne s'y trompent pas,

les anciens d'Ephèse qui laissent s'exprimer une affection que la prière a rendue plus libre, mais qui fait ressentir à Paul tout le poids de ces adieux (Ac 21, 1) qui auraient pu le convaincre de rester. Ils ne s'y sont pas trompés, les disciples de Tyr qui « poussés par l'Esprit, disaient à Paul de ne pas monter à Jérusalem » (21, 4). Ils ne s'y sont pas trompés non plus, les disciples de la communauté de Césarée après la prophétie d'Agabus (21, 11). Ils supplient Paul, cherchent à le convaincre et finalement chacun s'en remet à « la volonté du Seigneur » comme à une grande inconnue (21, 14). Elle est d'autant plus inconnue, mystérieuse, cachée, que Paul se dit prêt à mourir à Jérusalem (Ac 21, 13) et que sa mort n'est pas pour la Pentecôte 58 et qu'elle n'aura pas lieu dans le pays qui « a tué le Seigneur Jésus et les prophètes » (1 Th 2, 15).

Ce dernier aspect du discernement invite chacun à une recherche humble. Nul ne peut dire avec certitude ce qu'est la volonté de Dieu. Nul ne peut invoquer d'une manière contraignante les signes de l'Esprit ou les signes des temps. Nul ne peut mettre la main sur Dieu. Dieu est libre et Dieu laisse libre. Sans doute a-t-il révélé son dessein, et sa Parole accomplie en Jésus-Christ donne-t-elle tous les repères nécessaires au croyant, mais il fait encore du neuf. Dans la fidélité aux repères du passé, il poursuit son dessein, il le construit avec les hommes, dans la liberté de leurs choix, dans la diversité de leurs tempéraments. Il l'édifie dans la mouvance des opinions et au travers des mécanismes de la communication. Il le réalise au sein de multiples contingences qui laissent à la liberté de l'homme la possibilité de s'exercer. Dieu en Jésus-Christ est un Dieu révélé, il n'est pas un Dieu dévoilé. Chacun ne peut alors que « marcher humblement » (Mi 6, 8) avec ce Dieu caché à la recherche d'une volonté et d'un dessein qui n'annulent pas sa personnalité et ses projets, même s'ils sont souvent appelés à la conversion.